



Rapport annuel 2024

Etablissement public communal de crédit et d'aide sociale

SOMMAIRE

Le Crédit Municipal de Toulouse.....	p.3
Le Conseil d’Orientation et de Surveillance.....	p.4
Organigramme.....	p.4
Le rapport de gestion.....	p.5
Les services.....	p.7
• Prêts sur gages	
• Ventes aux enchères	
• Microcrédits personnels accompagnés	
• Prêts personnels	
• Epargne solidaire	
• Point Conseil Budget	
• Garantie des métaux précieux	
• Location d’espaces	
• Garde d’objet	
• Sol violette	
• Responsabilité sociétale et environnementale	
• Communication	
Les éléments financiers.....	p.18
Note annexe aux états financiers.....	p.21

LE CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

Le Crédit Municipal de Toulouse, établissement public communal de crédit et d'aide sociale, a pour mission principale de combattre l'usure par l'octroi de prêts sur gages corporels dont les crédits municipaux ont le monopole.

Les Monts de piété sont les ancêtres des Crédits Municipaux. Le premier est créé au XV^{ème} siècle en Italie par un moine récollet : Barnabé de Terni. Son objectif était de créer une banque charitable afin de lutter contre les usuriers et de permettre à ceux qui manquaient d'argent pour leur subsistance journalière d'emprunter sans intérêt des petites sommes d'argent en donnant un gage pour la sûreté du prêt. En France, le premier établissement est ouvert en Avignon en 1577.

A Toulouse a été créé en 1827 une société du prêt charitable et gratuit. Elle a perduré jusqu'en 1866 et c'est le 14 décembre 1867 qu'un décret impérial porte création du Mont de Piété de la ville. En 1918, les Monts de Piété changent d'appellation et se nomment désormais "Caisses de Crédit Municipal".

La loi du 24 janvier 1984 intègre les Caisses de Crédit Municipal dans le système bancaire et leur confère le statut d'établissement de crédit. Le Crédit Municipal de Toulouse exerce son activité après avoir obtenu l'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Ses comptes annuels sont présentés conformément à la réglementation bancaire et sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes.

La mission du Crédit Municipal est une mission d'aide sociale. Ses comptes, en tant qu'établissement public, sont soumis aux règles de la comptabilité publique et font l'objet d'une certification par le comptable public.

Les orientations générales de l'établissement sont définies par un Conseil d'Orientation et de Surveillance, composé du maire de la ville de Toulouse, président de droit, de membres élus du Conseil municipal et de membres nommés.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Président

M. Jean-Luc MOUDENC
Maire de la Ville de Toulouse

Vice-présidente

Mme Ghislaine DELMOND
Adjointe au Maire

Membres élus

M. Samir HAJIJE / Conseiller municipal délégué

Mme Nicole MIQUEL-BELAUD / Conseillère municipale déléguée

Membres nommés

M. Jean ARROUCAU, Directeur du CREPI
M. Charles GAJAN, Ancien Directeur des services fiscaux
M. Jean-Louis REULAND, Consultant formateur en gestion financière

LE COMITE D'AUDIT ET DES RISQUES

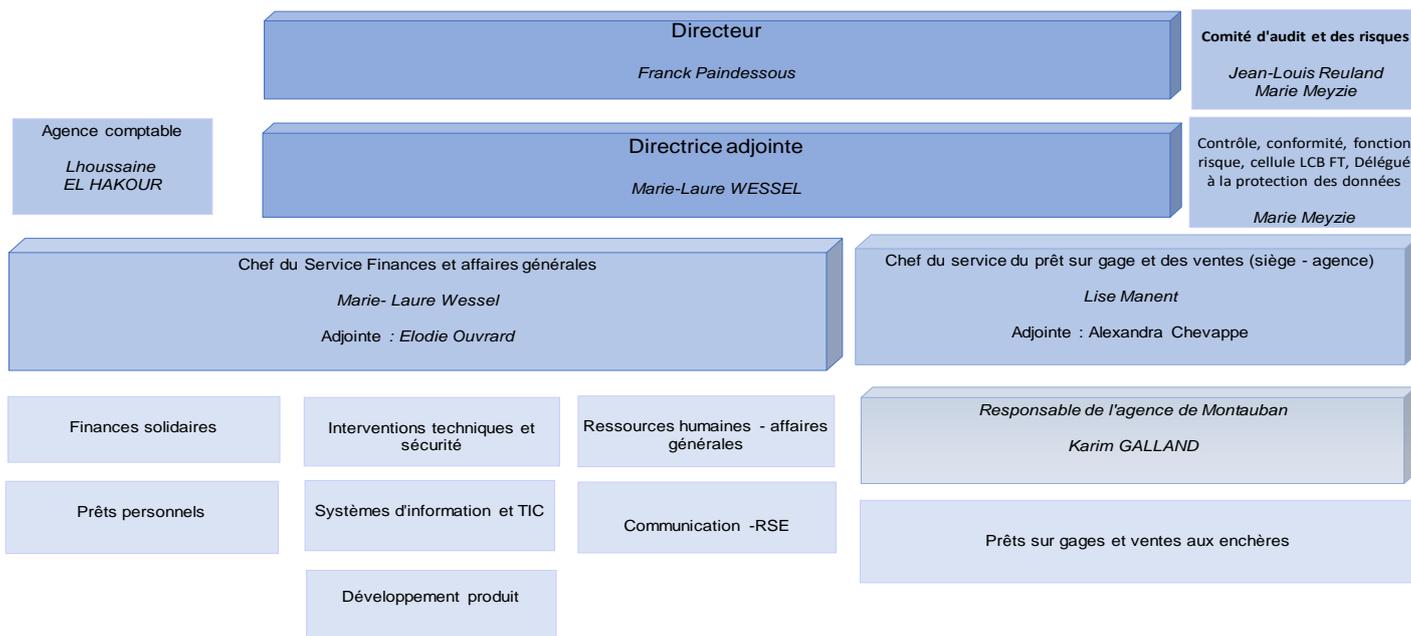
Président

M. Jean-Louis REULAND
Consultant formateur en gestion financière

Membre

Mme Marie MEYZIE
Responsable de la cellule risques et conformité, LCB-FT,
contrôleur interne, déléguée à la protection des données

ORGANIGRAMME DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE



RAPPORT DE GESTION

Le Crédit Municipal a poursuivi en 2024 sa mission sociale de service public en répondant aux demandes toujours importantes en matière de prêts sur gages, de microcrédits, de conseils financiers et budgétaires pour des publics modestes, à la recherche d'une aide financière à laquelle ils ont du mal à accéder avec les systèmes traditionnels.

Au cours de cette année 2024, l'activité de prêts sur gages a connu un rythme soutenu porté par des cours de l'or particulièrement élevés qui nous ont permis d'ajuster nos prêts au gramme d'or. Nous avons ainsi retrouvé un niveau d'encours de prêts sur gages conséquent à près de 17 M€.

Les ventes aux enchères ont été régulières sur l'année écoulée. Elles ont permis de rattraper le retard que nous avons et de respecter les demandes des autorités de contrôle en matière de créances douteuses.

Le microcrédit quant à lui a vu une hausse du nombre des dossiers provenant de nos partenaires mais aussi de nos bénévoles ainsi qu'une augmentation très importante en volume, avec un encours qui dépasse 1 M€. De nouvelles conventions avec des partenaires ont été signées ou renouvelées. Les bénévoles de l'établissement s'investissent également dans cette mission d'accompagnement au service des plus démunis, dont les demandes de prêts ne sont pas acceptées par les banques traditionnelles.

Au niveau de l'épargne labellisée, une hausse significative a été constatée avec la remontée de taux d'intérêts proposés par l'établissement dans un contexte de recherche de financement afin de satisfaire la demande de prêts sur gage de nos clients. Dans cette recherche, il est à noter la solidarité entre les crédits municipaux qui se refinancent entre eux. Nous avons ainsi pu bénéficier de solution de financement de nos collègues de Paris et Toulon.

Le Point Conseil Budget (PCB) labellisé a, de son côté, eu une activité plus mesurée à la fois au siège et sur l'agence de Montauban dans un contexte qui semble pourtant indiquer des besoins dans ce domaine. Ce service vers les populations défavorisées est porté par nos bénévoles. Qu'ils soient ici remerciés pour leur investissement dans cette activité difficile par les situations personnelles rencontrées.

L'activité de locations (salle des ventes, salle d'exposition, bureaux) significative, a été très dynamique avec de nombreuses locations des commissaires-priseurs de la place mais aussi avec la mise à disposition de la salle pour diverses expositions (Société des artistes méridionaux, musée des Augustins, etc...).

Les autres services ont conservé leurs niveaux plus mesurés d'activité, que ce soit les prêts personnels (pour lesquels le crédit municipal de Toulouse intervient comme indicateur de nom), la garde d'objets, le SOL Violette (monnaie complémentaire), la garantie des métaux précieux.

Enfin, dans le souhait de mieux développer nos produits, nous nous sommes rapprochés de la ville de TOULOUSE pour pouvoir proposer nos activités dans les Maisons Toulouse Services (MTS). Plus largement, nous avons également renforcé nos moyens pour promouvoir nos services et nouer de nouveaux partenariats sur l'ancienne région Midi-Pyrénées.

Au niveau des éléments financiers, le total du bilan s'élève à 23 433 K€ en hausse de 15,09%, les capitaux propres (dont le FRBG) à 16 768 K€, en progression de 2,43%.

Concernant les résultats, les intérêts et produits assimilés à 2 189 K€ connaissent une variation positive de 96 K€ (+4,61%) dans le contexte des cours de l'or élevés sur l'année 2024 mais avec un souhait de maîtrise des taux d'intérêt pratiqués.

Les commissions produits augmentent sensiblement avec un volume de ventes (+13,18%) là aussi impacté par les cours de l'or en 2024 et atteignent 220 K€.

Les autres produits sont en nette augmentation à +54,62% (+ 111 K€) en raison de l'augmentation significative provenant des frais de préparation des ventes aux enchères.

Les éléments précédents conduisent à un produit net bancaire en progression de 6,75% pour s'établir à 2 888 K€.

Les charges générales d'exploitation augmentent de 8,19 % (+160 K€) à 2 107 K€. Les dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles enregistrent pour leur part une relative stabilité à +4 K€ (+1,42%).

L'évolution des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements et provisions conduit à un résultat brut d'exploitation en progression à 465 K€ (+19 K€).

Avec un coût du risque à 60 K€ dû au changement de méthode de comptabilisation des créances douteuses liées au microcrédit, le résultat d'exploitation s'élève à 405 K€. Le résultat exceptionnel (+1 K€), l'impôt sur les sociétés de 118 K€ et la dotation de 200 K€ au Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) au vu du contexte particulier des cours de l'or amènent à un résultat net qui s'établit à 88 K€.

Pour les ratios bancaires, le coefficient d'exploitation s'élève à 83,91 % avec une activité des prêts sur gages au cours de l'année 2024 soutenue par les cours de l'or élevés et la progression de l'encours.

Les autres ratios s'établissent respectivement ainsi : ratio de fonds propres à 74,64 %, ratio de levier à 74,84 % et ratio de liquidité à 293,71 %.

Au-delà des services apportés directement à la clientèle, le Crédit Municipal a connu des évolutions significatives avec la mise en place du nouvel applicatif de gestion des microcrédits, de l'épargne, de la comptabilité et des serveurs de données dans le cadre de notre intégration informatique dans le GIE national CM Services.

L'établissement a par ailleurs entamé les travaux du nouvel espace d'exposition qui devraient être finalisés à la fin du premier trimestre 2025.

Un audit énergétique sur l'ensemble des bâtiments a également été réalisé. Il comporte de nombreux points d'amélioration ainsi que des investissements pour des travaux qui s'étaleront sur plusieurs années.

Enfin, en fin d'année, un comité d'audit et des risques ad hoc en remplacement de la mission précédemment dévolue au Conseil d'Orientation et de Surveillance a été créé et le contrat avec nos commissaires aux comptes, le cabinet Sygnatures, a été renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les services administratifs ont poursuivi avec sérieux et rigueur leurs missions d'appui dans leurs nombreux domaines de compétences, aussi variés que les ressources humaines, le contrôle interne, l'informatique, les moyens généraux, la communication, les rapports vers les autorités de contrôle, les finances.

Pour l'année 2025 qui arrive, plusieurs objectifs ont été définis :

- Développer plus largement nos activités en dehors de l'agglomération toulousaine
- Finaliser les travaux de notre Nouvel Espace d'Exposition (NEE)
- Ouvrir lors des journées du Patrimoine avec une vente aux enchères solidaire en partenariat avec Emmaüs.

Conformément aux orientations stratégiques définies par le Conseil d'Orientation et de Surveillance, le Crédit Municipal de Toulouse poursuivra ainsi ses actions et ses développements autour de ses activités de prêteur solidaire (prêts sur gages et microcrédits), de conseil solidaire (service gratuit de point conseil budget) et d'épargne solidaire (livret d'épargne et comptes à terme avec affectation du capital aux prêts solidaires du Crédit Municipal et possibilité de reversement des intérêts (pour les livrets) à des associations partenaires génératrices d'utilité sociale). Le Crédit Municipal continuera à promouvoir et mieux faire connaître son action notamment par l'ouverture de l'établissement pour les journées du patrimoine et en participant aux diverses rencontres organisés autour des finances solidaires.

Etablissement efficace et dynamique, le Crédit Municipal peut s'appuyer sur une équipe solidaire à la conscience professionnelle affirmée à qui j'adresse tous mes remerciements pour la qualité du travail effectué.

Ces résultats, qui n'ont pour seul objectif que de mieux rendre service aux populations les plus en difficulté, ne seraient pas possibles sans l'implication déterminante de tous ceux qui œuvrent en ce sens. Mes remerciements vont à notre Président, M. Jean-Luc M. MOUDENC, à Mme Ghislaine DELMOND notre Vice-présidente et aux administrateurs du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour leur présence fidèle et pour les travaux réalisés lors de nos réunions trimestrielles, à M. Jean-Louis REULAND pour avoir accepté les fonctions de Président du comité d'audit et des risques, aux bénévoles du point conseil budget et du microcrédit, à nos partenaires ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour le travail effectué, notamment dans le cadre des évolutions informatiques significatives qui ont eu lieu en 2024.

Le Directeur,
Franck PAINDESSOUS

LE PRET SUR GAGES

Prêts destinés à tous, les prêts sur gages, ou prêts sur objets, se définissent comme des prêts de dépannage garantis par le dépôt d'un objet dont les déposants sont propriétaires et dont ils ne souhaitent pas se séparer.

Les études des commissaires de justice en charge des ventes aux enchères de l'établissement au siège et à l'agence effectuent les appréciations des objets amenés en gage par les clients. Le prêt proposé est basé sur la valeur de l'objet sur le marché des ventes aux enchères.

Les objets déposés sont essentiellement des bijoux, mais les objets de valeur les plus divers peuvent être proposés en gage du prêt demandé comme de l'argenterie, des objets d'art, des instruments de musique, des tableaux, de la maroquinerie...

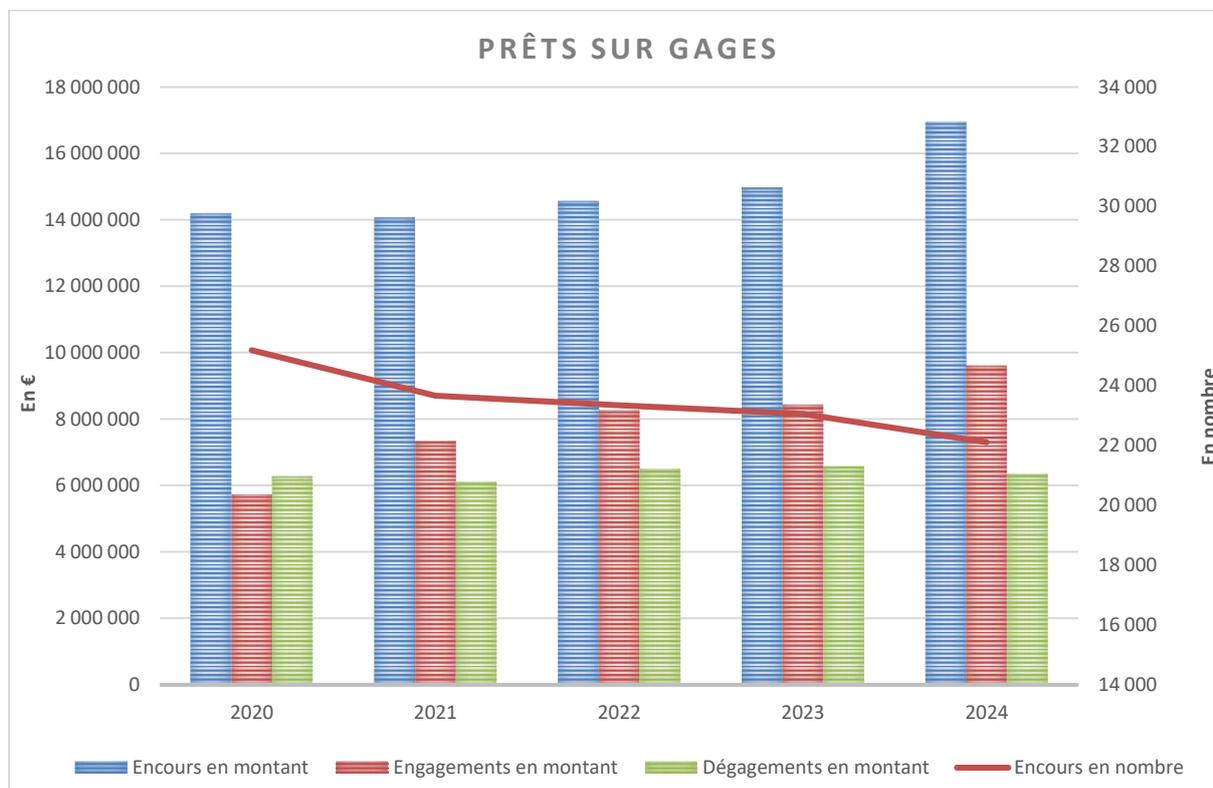
La souplesse du système réside dans le choix pour le déposant de retirer son objet, contre remboursement du capital et des intérêts, quand il le souhaite, dès le lendemain du dépôt s'il le veut. Si au terme des six mois pour lesquels est conclu le contrat, le client n'a pas récupéré son bien, la possibilité lui est offerte de prolonger la durée de ce contrat en réglant simplement les intérêts.

En 2024, l'activité de prêts sur gage a connu une évolution significative. Les engagements (dépôts des objets) ont progressé de 13,91% en montant, évolution portée par des cours de l'or qui atteignent des niveaux historiquement élevés. En nombre les engagements sont en diminution de 11,79%, moins de dépôts suffisant à couvrir les besoins avec l'augmentation du montant du prêt au gramme d'or. Le nombre de clients reste stable à 8 397.

On retrouve au niveau de l'encours de prêts l'évolution précédente, avec en nombre 22 116 prêts (-4,11%) et en montant un encours à 16 950 K€ (+13,91%).

Le prêt moyen s'établit à 862 €, ce qui traduit toujours le rôle social de notre activité.





LES VENTES AUX ENCHERES

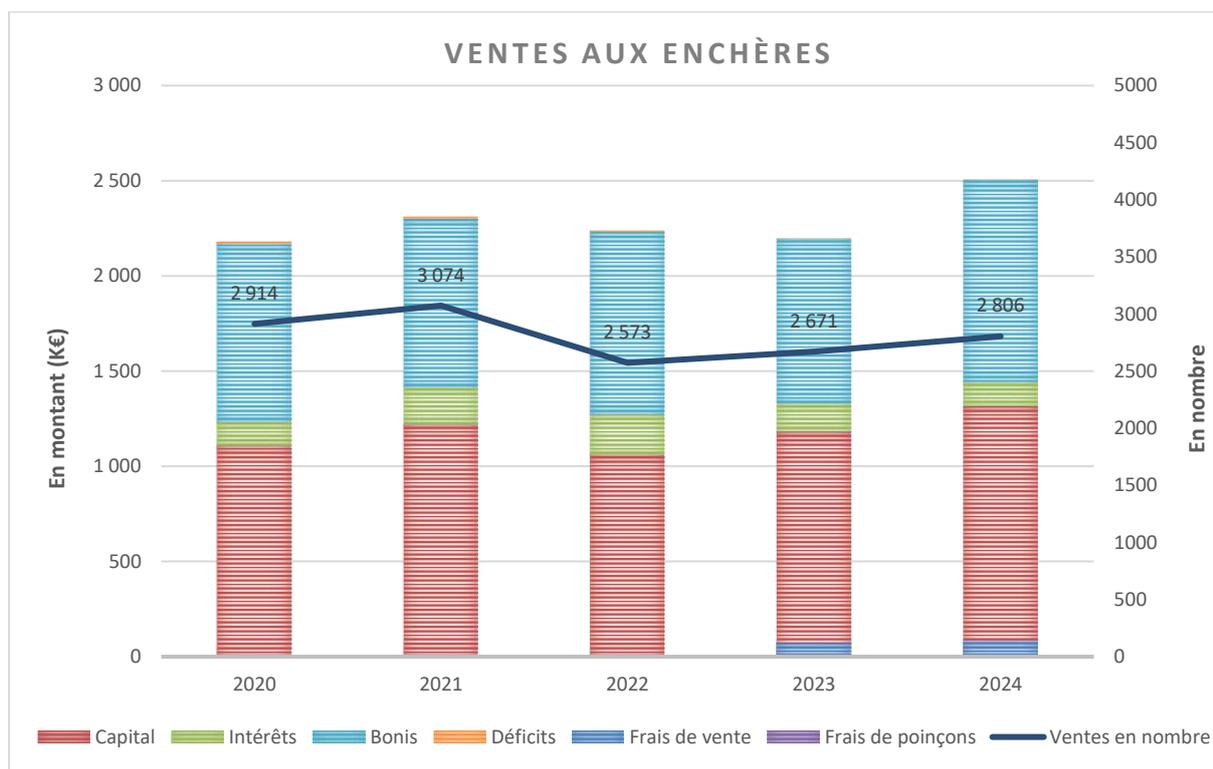
Plus de 96 % des objets déposés dans le cadre du service des prêts sur gages sont récupérés par leurs propriétaires, les autres sont vendus aux enchères. Les ventes sont cataloguées et précédées d'une exposition.

Le site internet du Crédit Municipal (www.credit-municipal-toulouse.fr) permet la consultation du catalogue des ventes, qui indique le montant estimé de la valeur de l'objet. Les ventes sont organisées du mois de septembre au mois de juillet, les mercredis et jeudis de la troisième semaine du mois. Lorsque les objets sont vendus, le montant de l'adjudication est reversé au dépositaire de l'objet, déduction faite du capital prêté et des intérêts.

Le Crédit Municipal propose également aux personnes qui le désirent de vendre un bijou, un objet d'art ou de décoration dans des conditions particulièrement avantageuses. Les 150 années d'expérience du Crédit Municipal et ses capacités d'expertise font de sa salle des ventes l'une des plus prisées du sud de la France, notamment pour les bijoux anciens.

Les ventes du Crédit Municipal sont visibles sur le site de l'établissement, sur le site national du prêt sur gage (www.pretsurgage.fr), ainsi que sur un site de vente en ligne.

Sur 2024, onze ventes ont été organisées dans notre hôtel des ventes Vitry. Elles se sont déroulées à la fois en présentiel et en ligne. Le montant total d'adjudication sur l'année s'élève à 2 644 K€. Elles ont généré 1 063 K€ de bonis (différence entre le montant d'adjudication et les sommes dues) qui ont été reversés à nos clients.



LE MICROCREDIT PERSONNEL ACCOMPAGNE

Le Crédit Municipal, en partenariat avec diverses structures, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), centres médico-sociaux, associations, ... ou bénévoles propose un prêt pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle (accès au logement, santé, éducation et formation, emploi et mobilité, équipement ménager, projet de cohésion familiale et sociale...) : le Micro Crédit Personnel Accompagné (MCPA).

Il permet d'aider les personnes en situation de précarité ne pouvant accéder au système bancaire classique. Les prêts (de 300 € à 8 000 €) sont d'une durée de six à quatre-vingt-quatre mois à un taux nominal de **3 %**. Certains MCPA ont un taux **ramené à 0%** avec la prise en charge des intérêts par la commune, le CCAS ou le crédit municipal de Toulouse. Les bénéficiaires d'un MCPA disposent d'un accompagnement social sur toute la durée du prêt.

Sur 2024, l'encours de microcrédit en nombre connaît une forte évolution à la hausse (+20,22%) pour s'établir à 327 prêts. En montant l'encours s'élève à 1 089 K€ (+98,90%) provenant en

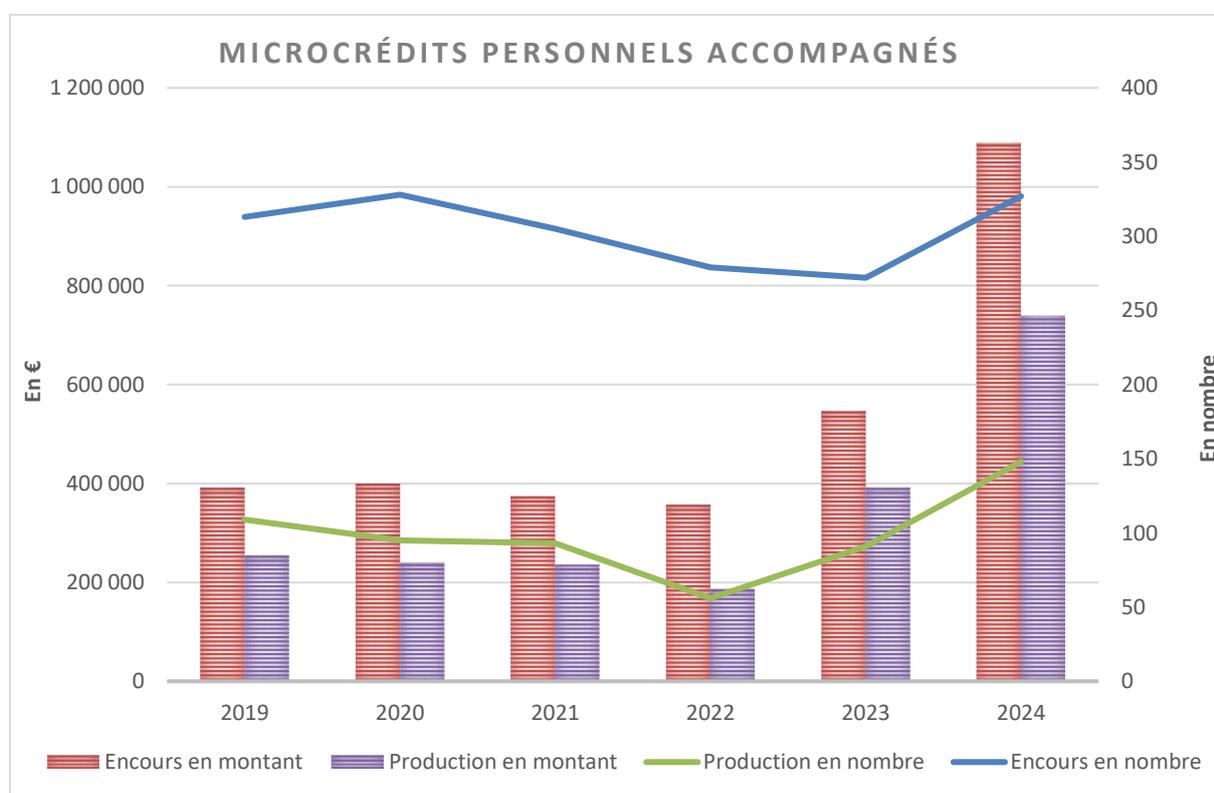
particulier de l'augmentation du plafond de prêt possible des microcrédits désormais fixé à 8 K€.

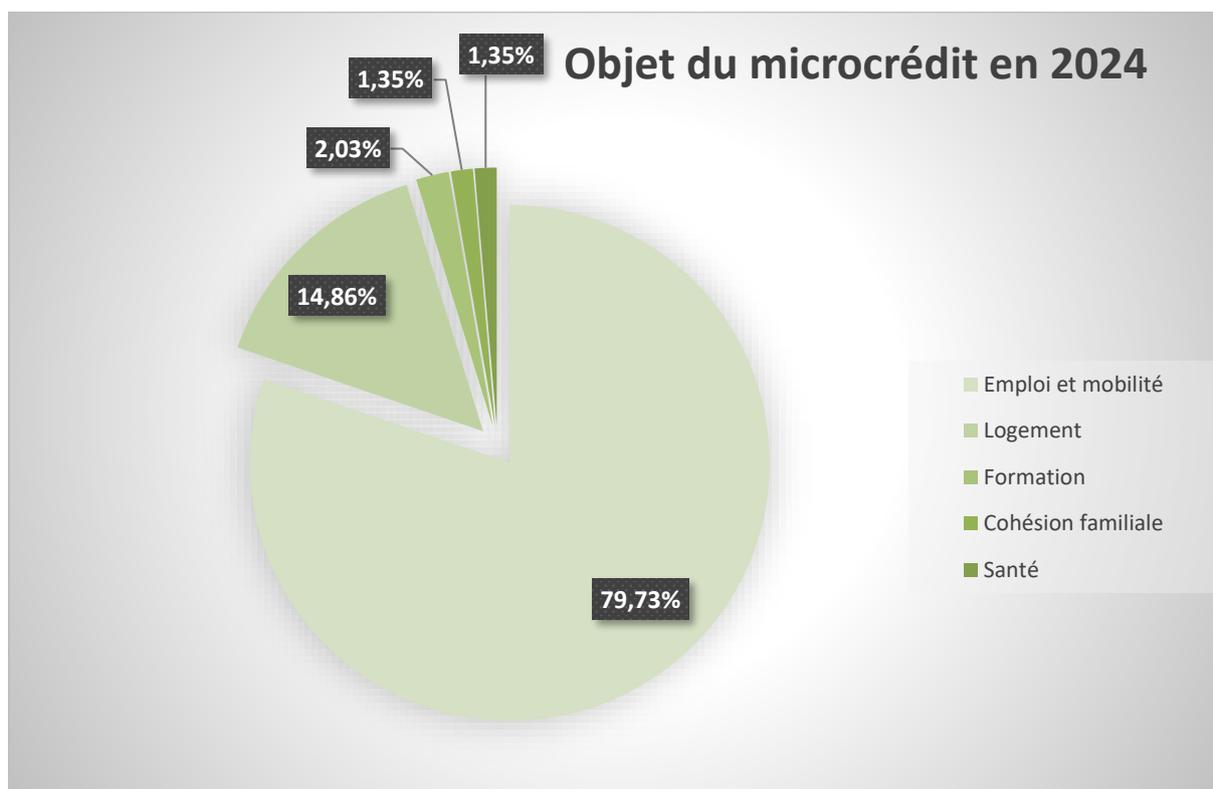
Au niveau de la production, l'augmentation est de +62,64 % (148 prêts) en nombre, et de +88,66% en montant (738 K€). Le prêt moyen est de 4 989 €.

Ce sont 43 partenaires qui œuvrent avec l'établissement pour l'analyse des dossiers permettant l'octroi des microcrédits. Le crédit municipal couvre ainsi une bonne partie de l'ancienne région Midi-Pyrénées. La dématérialisation des dossiers de microcrédit est désormais totalement en place et tous les partenaires du Crédit Municipal utilisent la plateforme de dépôt de documents. La signature électronique des contrats de microcrédits est prévue pour le mois de février 2025.

La cellule microcrédit de l'établissement connaît par ailleurs un véritable essor : 18% des dossiers de microcrédits en 2024 ont été montés par les bénévoles du crédit municipal de Toulouse. Dans le même temps de nouveaux partenariats ont été mis en place avec les Maisons Toulouse Services (MTS) sur les quartiers de Reynerie, Saouzelong, Cartoucherie et Roseraie. Ces permanences s'inscrivent dans le souhait de développement global des services de l'établissement (prêts sur gages, microcrédits, prêts personnels, point conseil budget, épargne, rachat de crédit...).

Dans sa démarche sociale d'aide aux personnes en difficulté, le crédit municipal propose toujours ses microcrédits à un taux nominal de 0% pour les toulousains en prenant en charge les intérêts du crédit octroyé.





LES PRETS PERSONNELS

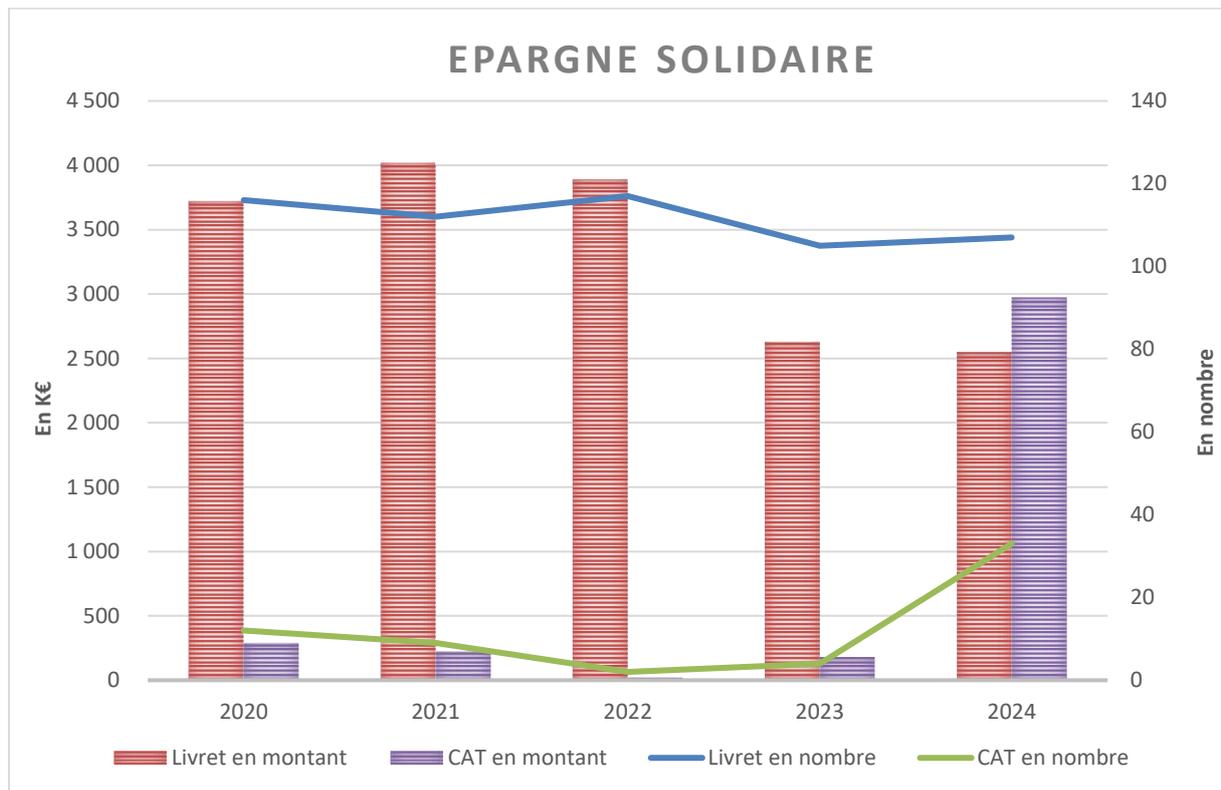
Le Crédit Municipal propose également, en tant qu'apporteur de nom pour le Crédit Municipal de Nîmes, des prêts personnels destinés à réaliser divers projets (travaux, loisirs, automobile, équipement, rachat de crédits...). Ainsi, sur l'année 2024, 20 prêts pour un montant total de 193 K€ ont été accordés.

L'EPARGNE SOLIDAIRE

Le Crédit Municipal de Toulouse propose trois produits d'épargne : le livret d'épargne solidaire, le livret de micro épargne solidaire et le compte à terme solidaire (CAT). Les dépôts sur ces produits permettent le financement des prêts sociaux de l'établissement (prêts sur gages, microcrédit). Ces produits sont labellisés FINANSOL.

Les déposants qui le souhaitent peuvent également reverser une partie ou la totalité des intérêts de leur livret à une association partenaire de l'établissement. Tous les dons sont déductibles des impôts, à hauteur de 66% des sommes versées dans la limite fiscale en vigueur.

L'encours d'épargne est ajusté aux besoins de trésorerie de l'établissement.



LE POINT CONSEIL BUDGET

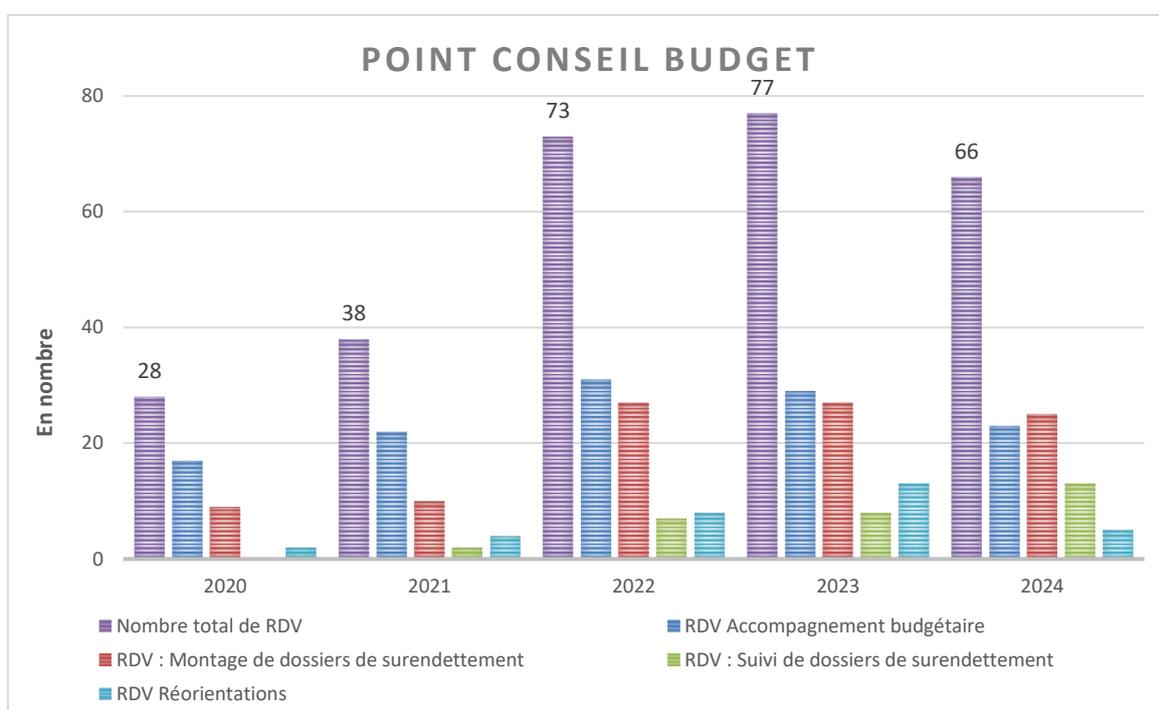
Le Crédit Municipal de Toulouse propose un service gratuit labellisé de « Point Conseil Budget (PCB) ». Cet accompagnement technique peut aider les publics en difficulté financière à acquérir les apprentissages nécessaires à la gestion du budget familial : classement, prévisions budgétaires, tenue des comptes afin d'éviter une accumulation de dettes, un surendettement ou une absence de maîtrise de la consommation. Il s'agit aussi de prévenir le surendettement, en apportant des solutions le plus tôt possible aux personnes en fragilité financière pour améliorer durablement leur situation budgétaire, grâce à une analyse de leur situation, la définition d'un diagnostic et la mise en place d'actions appropriées.

Une convention de partenariat unit le Crédit Municipal de Toulouse et la Banque de France. Après étude de toutes les solutions possibles pour aider au mieux les bénéficiaires de ce service, il peut être envisagé de constituer un dossier de surendettement ainsi qu'un suivi lorsque celui-ci est mis en place.

Cette activité s'appuie sur l'engagement citoyen de bénévoles et le service rendu est essentiellement centré sur le conseil et l'analyse de situations financières et budgétaires

déliçates mais aussi, pour une part significative, sur l'étude et l'aide à la constitution de dossiers de surendettement.

Le service est également proposé sur l'agence du Crédit Municipal située à Montauban, au sein du consortium PCB 82, aux côtés du Conseil départemental du Tarn et Garonne et de l'Union Départementale des Associations Familiales 82 et avec l'aide de bénévoles qui ont bénéficié de la formation appropriée.



LA GARANTIE DES METAUX PRECIEUX

Les ouvrages en métaux précieux vendus aux enchères par le Crédit Municipal doivent être revêtus du poinçon de garantie pour être « en règle ». Le Crédit Municipal de Toulouse est habilité par les services des douanes comme déléataire pour pouvoir apposer ces poinçons. Cette apposition permet de valider le titrage des ouvrages.

Ce service s'adresse également aux professionnels (bijoutiers, commissaires-priseurs...).



LES LOCATIONS D'ESPACES

Situé au cœur de la Ville, l'hôtel des ventes Vitry du Crédit Municipal de Toulouse propose à la location sa salle d'exposition et sa salle des ventes pour les différents types d'événements que souhaitent organiser les professionnels. D'une capacité de 200 places assises, accessibles aux personnes à mobilité réduite, ces salles sont dotées de tous les équipements nécessaires.

De nombreux commissaires-priseurs de la place utilisent nos espaces pour leurs ventes aux enchères et ce fût encore le cas sur l'année 2024 à de nombreuses reprises.

Nous avons par ailleurs accueilli au sein de l'hôtel des ventes en 2024 plusieurs expositions, conférences et événements caritatifs :

- La IXème exposition des amis de l'Oncopole,
- L'exposition « MUTATIS MUTANDI- BIS » la rétrospective de l'artiste Luc Peltriaux,
- Une conférence « Voyage dans l'estampe » de Mme Claudie Beyssen, présidente de l'association Estampadura,
- L'exposition de la société Darbone
- Les artistes méridionaux « Recto-verso ! »,
- L'exposition d'estampes « C'est l'inverse » d'Estampadura,
- La vente caritative du Rotary club de Toulouse,
- La IIIème exposition vente de l'association Curiosity Art,
- La conférence « Jean-Paul Laurens, du Languedoc aux salons parisiens » de Mme Laure Dalon conservatrice du musée des Augustins de Toulouse.

LA GARDE D'OBJETS

Le Crédit Municipal rend un service de garde d'objets pour les personnes désirant mettre à l'abri leurs biens de valeur. Un système souple permet une utilisation « à la carte », pour des durées variables.

Un personnel qualifié, sensibilisé à la qualité et à la fragilité éventuelle des objets déposés, garantit des conditions optimales de conservation. Le Crédit Municipal propose également ses caves climatisées pour le stockage de grands crus.

LE SOL-VIOLETTE

Le Sol est une unité de compte éthique et solidaire, qui permet de procéder à des échanges locaux et équitables de biens et de services. Le Crédit Municipal de Toulouse apporte son soutien à l'association du Comité Local d'Agrément du Sol (CLAS), pilote de cette monnaie locale complémentaire, en étant un point d'échange et de distribution des Sols.



DEVELOPPEMENT PRODUITS

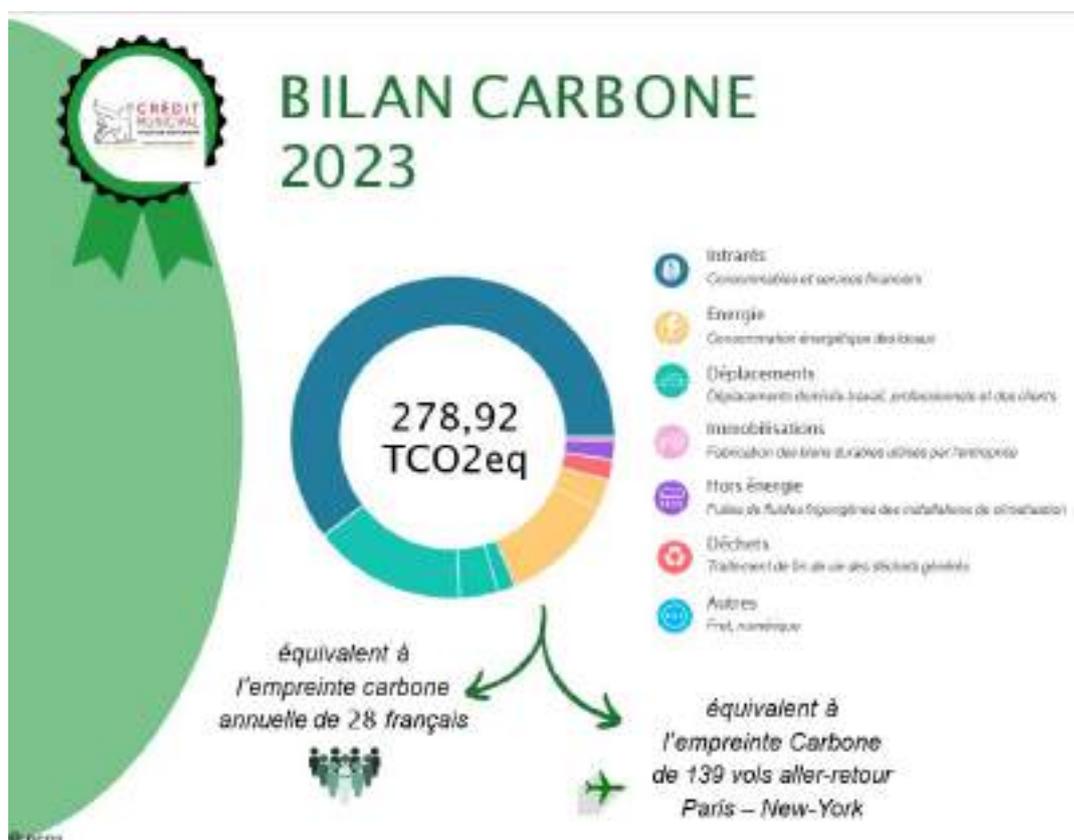
L'établissement, pour mieux faire connaître ses activités, a recruté une personne afin de promouvoir ses produits, et renforcer les partenariats existants.

Ainsi, au 31/12/2024, tous les partenaires du crédit municipal de Toulouse ont été contactés et les conventions renouvelées. De nouveaux partenariats ont également été noués avec deux nouveaux CCAS.

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

Depuis 2019, le Crédit Municipal bénéficie de la labellisation environnementale « EnVol ». Il s'est ainsi engagé à poursuivre une démarche volontaire et proactive en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et entreprend une démarche de labellisation « Lucie Progress ».

BILAN CARBONE



L'établissement a réalisé son bilan carbone de l'année 2023. Ce dernier met en avant une diminution des émissions carbonées de 9.96% de par rapport à 2022.

COMMUNICATION

En 2024, le Crédit Municipal a été présent sur divers médias (réseaux sociaux, presse écrite, ...) en particulier pour mettre en avant le prêt sur gages. Des éléments de la campagne nationale proposée par l'agence de communication de la conférence permanente des caisses de crédit municipal ont été utilisés sur la fin de l'année 2024 et sur le début de l'année 2025 (site internet, affiches, kakémonos, affichage public...).

De manière régulière, des publicités ont été diffusées dans les journaux locaux des départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

L'établissement était présent aux rencontres des restos du cœur de Tarn-et-Garonne et au Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire qui s'est tenu au mois de novembre.

MUSEE :

Les visites du musée, « Les mercredis du Crédit » se sont maintenues sur le long de l'année à raison d'une fois par mois des mois de mai à octobre 2024, pour les particuliers et les associations. Pour la deuxième fois, l'établissement a accueilli une classe de CM1/CM2 de l'école de la Juncasse, dans le cadre du Passeport pour l'art, un dispositif culturel gratuit pour les écoles publiques de Toulouse.



LES ELEMENTS FINANCIERS

Filiales et participations :

Le Crédit Municipal de Toulouse possède des titres de participation dans le Groupement d'Intérêt Economique CM Services (1 000 €). Ce GIE, créé en 2011, est constitué de 11 Crédits Municipaux et a pour objet :

- l'utilisation en commun de matériel informatique hébergé par le GIE
- le partage d'un progiciel bancaire ou de tout autre logiciel acquis par le GIE
- le partage d'un logiciel de prêt sur gages
- l'administration de l'ensemble des moyens informatiques des Caisses.

Activité en matière de R&D : néant

Dépenses de mécénat ouvrant droit à un crédit d'impôt

Les dépenses de mécénat ouvrant droit à un crédit d'impôt en 2024 s'élèvent à 8 540€.

	2020	2021	2022	2023	2024
Produit Net Bancaire	2 076 116,37	2 443 727,47	2 601 882,49	2 705 564 ,20	2 888 212,13
Résultat Brut d'Exploitation	115 852,19	394 422,14	417 418,11	446 185,87	464 850,50
Résultat Net	82 532,76	254 235,08	288 060,62	328 649,97	87 850,79

Bilan	21 861 912,84	21 495 458,21	20 486 588,06	20 359 934,18	23 433 053,27
Fonds propres	15 073 107,62	15 207 589,99	15 656 096,03	16 016 951,26	16 668 738,62

2024	Coefficient d'exploitation	Ratio de levier	Ratio de fonds propres	Ratio de liquidité
	83,91%	74,84 %	74,64 %	293,71%

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

	31-déc-2024	31-déc-2023
+ Intérêts et produits assimilés	2 189 061,20	2 092 578,60
Intérêts et produits avec les établissements de crédit	5 862,76	6 114,96
Intérêts et produits avec la clientèle	2 183 198,44	2 086 463,64
- Intérêts et charges assimilées	-87 278,57	-19 802,65
Intérêts et charges avec les établissements de crédit	-26 523,27	0,00
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-60 755,30	-19 802,65
+ Revenus des titres à revenu variable	0,00	0,00
+ Commissions produits	220 124,17	194 497,35
- Commissions charges	0,00	0,00
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0,00	0,00
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	0,00	0,00
+ Autres produits d'exploitation bancaire	592 318,66	475 499,51
Autres produits	313 909,99	203 013,85
Produits de location simple à titre accessoire	278 408,67	272 485,66
- Autres charges d'exploitation bancaire	-26 013,33	-37 208,61
PRODUIT NET BANCAIRE	2 888 212,13	2 705 564,20
- Charges générales d'exploitation	-2 107 444,23	-1 947 883,19
Frais de personnel	-1 379 901,99	-1 278 691,54
Autres frais administratifs	-727 542,24	-669 191,65
- Dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	-315 917,40	-311 495,14
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	464 850,50	446 185,87
Coût du risque	-59 933,74	3 692,17
RESULTAT D'EXPLOITATION	404 916,76	449 878,04
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,00	15 000,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	404 916,76	464 878,04
Résultat exceptionnel	1 145,03	-23 312,07
Impôt sur les bénéfices	-118 211,00	-112 916,00
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	-200 000,00	0,00
RESULTAT NET	87 850,79	328 649,97

Bilan publiable en euros		
ACTIF	31-déc-24	31-déc-23
Caisse,banques centrales	269 374,25	214 021,22
Effets publics et assimilés	0,00	0,00
Créances sur les établissements de crédit	2 572 924,12	2 027 710,56
à vue	2 572 924,12	2 027 710,56
à terme	0,00	0,00
Créances sur la clientèle	18 750 384,80	16 161 983,61
autres concours à la clientèle	18 750 384,80	16 161 983,61
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0,00
Actions at autres titres à revenu variable	0,00	0,00
Participations et autres titres détenus à long terme	0,00	0,00
Parts dans les entreprises liées	0,00	0,00
Crédit bail et LOA	0,00	0,00
Location simple	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	11 280,11	23 867,21
Immobilisations corporelles	1 314 724,18	1 476 727,47
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	149 456,47	0,00
Capital souscrit et non versé	0,00	0,00
Actions propres	0,00	0,00
Autres actifs	75 700,49	81 867,65
Comptes de régularisation	289 208,85	373 756,46
TOTAL	23 433 053,27	20 359 934,18

PASSIF	31-déc-24	31-déc-23
Banques centrales		
Dettes envers les établissements de crédit	525 751,00	500 000,00
Opérations avec la clientèle	5 883 100,04	3 269 340,54
Autres dettes		
Dettes représentées par un titre	0,00	0,00
Autres passifs	161 052,53	138 177,29
Comptes de régularisation	17 293,61	4 357,00
Provisions pour risques et charges	77 798,18	77 253,16
Dettes subordonnées	0,00	0,00
Fonds pour risques bancaires généraux	3 234 290,88	3 034 290,88
Capitaux propres hors FRBG :	13 533 767,03	13 336 515,31
Capital souscrit	11 675 486,92	11 237 436,02
Primes d'émission	0,00	0,00
Réserves	1 770 429,32	1 770 429,32
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Provisions réglementées et subv. d'investissement	0,00	0,00
Report à nouveau (+/-)	0,00	0,00
Résultat de l'exercice (+/-)	87 850,79	328 649,97
TOTAL	23 433 053,27	20 359 934,18

Note annexe aux états financiers année 2024

1ère partie

Principes comptables et méthode d'évaluation

Note 1 – Activités, contexte réglementaire, faits marquants et événements postérieurs

a–Activité :

La caisse de crédit municipal de Toulouse est un établissement public communal de crédit et d'aide sociale dont l'activité principale est le prêt sur gages corporels. Dans ce domaine les caisses de crédit municipal disposent d'un monopole.

b–Contexte réglementaire :

En tant qu'établissement de crédit, la Caisse de crédit municipal de Toulouse est assujettie au Code Monétaire et Financier. Elle présente ses comptes annuels conformément à la réglementation bancaire selon les règles prescrites par le règlement ANCC n°2014-07 du 26 novembre 2014. Ces comptes sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes.

Par ailleurs, la Caisse de crédit municipal, présente et tient ses comptes conformément aux règles de la Comptabilité Publique (compte financier et compte administratif).

c - Faits marquants :

- Le service des finances et affaires générales a connu une évolution importante avec le changement de son applicatif comptable ainsi que son applicatif de gestion pour le microcrédit et l'épargne solidaire : le nouveau logiciel est SAB-AT.

- L'activité de microcrédit a vu sa production augmenter en nombre (+62.66%) et en montant (+88.66%).

- Les niveaux d'épargne ont connu une augmentation significative avec la hausse des taux des produits d'épargne et essentiellement des comptes à terme (+725% en nombre et +718% en montant).

d–Événements postérieurs à la clôture :

Néant

Note 2 – Crédits à la clientèle

a- Les créances sur la clientèle sont ventilées en fonction de la nature des concours : prêts sur gage et micro-crédits.

b- Conformément au règlement ANC n° 2014-07, l'établissement distingue comptablement les encours sains et les encours douteux.

c- Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours déçus et non déçus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie.

- d- Au sein de l'encours douteux, les encours douteux compromis, pour lesquels aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, sont isolés.
- e- Prêts sur gage :
Les prêts sur gage figurent au bilan pour la valeur nominale. Ils sont accordés uniquement aux particuliers, selon l'estimation du bien qu'ils déposent en nantissement. Ces contrats constituent des prêts in fine d'une durée de 6 mois renouvelables.
Est considérée comme douteuse, et donc déclassée comme telle, l'intégralité des contrats dont l'enregistrement est strictement supérieur à neuf mois. Toutefois, du fait de la contagion, les contrats sains de prêts sur gages deviennent à leur tour douteux du fait qu'au moins un contrat de gages pour un même client est douteux. De même, si un client prêt sur gages a des contrats douteux, et s'il est également client microcrédit, la contagion affectera les contrats microcrédits, et réciproquement.
- f- Microcrédit :
Sont considérés comme douteux les MCPA avec un retard d'une mensualité de plus de trois mois ou de trois impayés. Sont considérés comme compromis les MCPA pour lesquels le crédit municipal a prononcé la déchéance du terme.
- g- Au vu de la rapidité des délais de recouvrement des créances douteuses, l'application du règlement ANC 2014-07 n'a pas d'impact significatif sur la situation nette et le résultat.

Note 3- Provisions pour crédits à la clientèle.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de provisions pour créances douteuses à hauteur des pertes probables.

a - Provisions pour prêts sur gages

- Oppositions de police

Le crédit municipal de Toulouse constitue des provisions pour risque de non recouvrement de prêts sur gages frappés d'oppositions de police à concurrence de 50% du capital prêté pour les biens de 1ère division et de 100% pour les biens de 2ème et 3ème divisions. Cette provision est constituée à l'actif en contrepartie de l'encours douteux constaté et isolé sur une ligne particulière (2 577,50 €). Les intérêts pris en charge en comptabilité sont provisionnés en totalité (23 543,39€).

- Provisions sur créances douteuses

Au 31 décembre 2024, tout le capital des contrats de prêts sur gages du siège et de l'agence de Montauban est couvert par la garantie apportée par l'étude des commissaires-priseurs sur les appréciations qu'ils effectuent.

Intérêts

Lorsqu'un prêt sur gages est déclassé en douteux (à 9 mois, comme indiqué supra), la provision est calculée sur les intérêts à compter du 8^{ème} mois, afin de couvrir l'intégralité du risque encouru. En effet, le commissaire de justice est responsable de ses estimations et assume le risque sur le capital et les intérêts jusqu'à 7 mois.

b-Provisions pour microcrédits personnels accompagnés

En ce qui concerne les Microcrédits Personnels Accompagnés (MCPA), le crédit municipal de Toulouse constitue des provisions pour les prêts douteux et pour les prêts compromis.

Pour les prêts douteux, le crédit municipal différencie les prêts octroyés sur Toulouse et les autres. Les prêts octroyés sur Toulouse bénéficient d'une garantie de 15% du capital apportée par la ville de Toulouse en plus des 50% apportés par le Fonds de Cohésion Sociale. Les 35% du capital douteux restant sont donc provisionnés.

Pour les prêts douteux octroyés en dehors de la ville de Toulouse le crédit municipal bénéficie uniquement de la garantie du Fonds de Cohésion Sociale (50%). Il provisionne donc 50% du capital douteux restant.

Le montant de ces provisions s'élève à 56 901,38€ au 31 décembre 2024.

Note 4- Portefeuille titres

Néant

Note 5- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon des modes et durées indiquées ci-après :

NATURE	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans*
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 10 ans**
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Changement durée à compter de 18/12/2024 sans impact sur les immobilisations au 31/12/2024
(*20 à 30 ans / **15 à 20 ans)

Note 6- Capitaux propres

Les capitaux propres du crédit municipal de Toulouse comprennent :

- le capital : compte tenu du statut d'établissement public le capital n'est pas divisé en actions mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits.
- les réserves : l'affectation des résultats, moins les bonis prescrits, peut également s'effectuer en réserve libre.

Note 7- Provisions pour risques et charges & FRBG

a - Provisions

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice si une obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

b - FRBG (Fonds pour Risques Bancaires Généraux)

En application du règlement CRBF 90.02, la Caisse dispose d'un fonds pour risques bancaires généraux, comprenant une provision forfaitaire, ayant supporté l'impôt, relative aux risques inhérents aux opérations bancaires. Ce fonds est défini par le règlement CRR comme "les montants que les dirigeants décident d'affecter à concurrence de tels risques, lorsque des raisons de prudence l'imposent". Cette provision s'élève à 3 234 290,88 € au 31/12/2024.

Note 8- Instruments financiers hors bilan

La Caisse n'a effectué aucune opération spéculative ou de couverture de risques avec des instruments financiers au cours de l'exercice 2024.

Note 9- Produits et charges

L'ensemble des produits et des charges est comptabilisé conformément au principe de la spécialisation des exercices comptables. En conséquence :

- les intérêts (produits et charges) sont inscrits au bilan prorata temporis
- les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux etc...) font l'objet le cas échéant, de régularisations en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance...).

Note 10- Engagements envers le personnel

a - Les agents du crédit municipal de Toulouse sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et des personnels engagés sous contrat.

Ils sont soumis respectivement aux dispositions des décrets 85-1250 du 26/11/85 et 88-145 du 15/2/88. Le premier texte précise que :

- la période de référence des congés payés va du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- le congé dû pour une année de services accomplis ne peut se reporter sur l'année suivante.

b- Le personnel étant sous le statut de droit public, la Caisse n'a pas de charge ni d'engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenterait un caractère significatif.

Note 11- Impôts

Conformément à l'article 29 de la loi de finances pour 1988, les Caisses de crédit municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés depuis le 1er janvier 1988.

La charge d'impôts sur les sociétés pour l'exercice 2024 s'élève à 118 211,00 €.

Note 12 – Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise au cours de l'exercice, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Note 13 – Opérations avec la clientèle

Bilan Passif en K€	2024	2023
Opérations avec la clientèle	5 883	3 269
Dettes représentées par un titre	0	0

Il s'agit de dépôts constitués par des particuliers (Livrets d'épargne solidaire et comptes à terme).

2ème partie

Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

ACTIF

Note 1–Créance sur les établissements de crédits

Les excédents bancaires sont des encours déposés sur des comptes à vue bancaire.

Note 2- Crédits à la clientèle

En milliers d'euros	Créances saines	Créances douteuses (dont oppositions de police)		Dont créances douteuses compromises
		<i>Brut</i>	<i>Provisions</i>	
Prêts/gages	16 601	349	2,5	0
Microcrédits	957	112	57	
TOTAL	17 558	461	59,5	0

Note 3– Immobilisations

En milliers d'euros	31/12/23	31/12/24
Terrains	31	31
Immeuble	989	994
Autres immobilisations corporelles	4 984	4 847
Immobilisations financières	37	37
Immobilisations incorporelles	373	360
Immobilisations corporelles en cours		149
Immobilisations incorporelles en cours		
TOTAL BRUT	6 414	6 418
TOTAL NET	1 501	1 475

PASSIF

Note 4 – Dettes envers les établissements de crédit

Dettes en K€	< 1 an	> 1 an	Total
Emprunt auprès du crédit municipal de Nantes	0	500	500

- Emprunts Institution – dettes rattachées : 26 K€

Note 5–Opérations avec la clientèle

Le crédit municipal de Toulouse distribue des produits d'épargne aux particuliers pour diversifier ses sources de refinancement. Au 31.12.2024, ces dépôts sont constitués de comptes sur livret pour 2.3 M€ et de comptes à terme pour 1.5 M€.

Dettes en K€	< 1 an	> 1 an	Total
Livrets des Particuliers et DAV	2 549	0	2 549
Comptes à terme des Particuliers et PM	42	2 930	2 972
Bonis Prêts sur gages	341	0	341
TOTAL	2 932	2 930	5 862

- livrets des particuliers de l'épargne solidaire - dettes rattachées : 4 K€

- comptes à terme des particuliers – dettes rattachées : 25 K€

Note 6- Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/23	Dotations	Reprises	31/12/24
Provisions CET	77	10	9	78
TOTAL	77	10	9	78

Note 7- Capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/23	31/12/24
Dotation initiale	31	31
Excédents et bonis capitalisés	11 207	11 645
Réserves	1 770	1 770
Provisions non affectées (FRBG)	3 034	3 234
Report à nouveau		
Résultat net de l'exercice	329	88
Total	16 371	16 768

Note 8- Analyse des comptes de régularisation actif et passif et autres actifs et passifs

ACTIF dont	Montant	PASSIF	Montant
Produits à recevoir	68	Impôts et taxes	35
Impôts et taxes	9	Charges à payer/dettes fournisseurs	114
Produits de ventes de gages corporels	286	Cautionnement commissaires-priseurs	16
TOTAL	363	TOTAL	165

COMPTE DE RESULTAT

Note 9- Produits et charges exceptionnels

En milliers d'euros	CHARGES	PRODUITS
Autres éléments exceptionnels	0	1
TOTAL	0	1

Note 10- Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires pour 2024 s'élève à 8 931 € HT. Le rapport de gestion est disponible au crédit municipal 29 rue des Lois 31000 Toulouse.

HORS-BILAN / DIVERS

Note 11- Engagements de hors bilan

Les engagements de hors bilan s'élèvent à 22 331 K€ pour les prêts sur gages (engagements de garantie reçus, correspondant à la valeur estimée des gages nantis (en valeur d'assurance) et 616 K€ pour les microcrédits (garantie apportée par la Banque Publique d'Investissement sur la totalité de l'encours à hauteur de 50% et par la Ville de Toulouse à hauteur de 15% pour les prêts toulousains). Parmi les engagements de hors bilan, figure également le cautionnement du commissaire de justice (souscrit auprès d'un organisme de cautionnement) d'un montant de 60 K€ qui couvre les déficits qui pourraient subvenir suite à une vente aux enchères sur un bien qu'il aurait estimé, le commissaire de justice étant responsable de ses estimations en capital et intérêts jusqu'à 7 mois.

Le montant total des engagements de hors bilan est de 23 007 K€.

Note 12– Effectifs

Effectifs en équivalent plein temps	31/12/23	31/12/24
Fonctionnaires	8.8	7.9
Contractuels	11.8	14.7
TOTAL	20.6	22.6

Note 13 – Rémunérations

Aucun jeton de présence n'est alloué aux membres du conseil d'orientation et de surveillance. La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, cela revenant à fournir l'information concernant leur rémunération individuelle.

Crédit municipal de TOULOUSE
29, rue des Lois
B.P. 10603
31 006 TOULOUSE cedex

Tél. : 05 61 21 69 12

www.credit-municipal-toulouse.fr